Le banquet commencera à une heure précise.

Le nombre des souscripteurs est supérieur à cent.

Arrestation d'une femme bigame. — Une nommée Augustine Boutillier, originaire de Lens, âgée de 37 avait épousé en 1881 à Bully Grenay, un sieur Cornet qui au bout de dix mois de mariage abandonna sa femme, récemment accouchée, puis s'en alla demeurer en Belgique.

Peu après la femme Cornet fut condamnée pour vol à un an de prison. Entre temps son enfant mourut.

Ayant recouvré sa liberté, elle devint la maîtresse d'un nommé Vitu qui en eut trois enfants.

N'entendant plus parler de son mari, elle crut qu'il était mort et parvint à se faire épouser par Vitu. Le mariage fut célébré à Béthune. La famille s'augmenta de trois autres enfants.

Tout à coup le premier mari arrive de Belgique, apprend que sa femme est remariée et trouvant la chose mauvaise va porter plainte à M. le commissaire de police qui arrête la bigame et la met à la disposition du parquet.

Boulogne. — *Le scandale clérical.* — Les deux Jésuites compromis dans les scandales de Boulogne, sont maintenant sous les verrous.

L'un, Merel Auguste, a été incarcéré hier. L'autre, Schustes, l'avait été la veille. C'est un Alsacien qui a refusé d'opter après la guerre et, par conséquent, est Allemand.

Départements voisins

Un ressuscité

On nous écrit d'Amiens, 24 juillet :

Le 9 courant, dans la matinée, le cadavre d'un individu était repêché dans le canal de la Somme. Comme il avait séjourné une quinzaine de jours dans l'eau, le corps était méconnaissable. Néanmoins, une femme Beaufils, demeurant rue Lapostole, déclara le reconnaître pour son fils, absent depuis un certain temps déjà, et dont elle n'avait plus de nouvelles.

Elle fit transporter le corps à son domicile et le fit inhumer. Depuis, elle portait le deuil ainsi que sa famille.

Cet après-midi, à quatre heures, la femme Beaufils vaquait à ses affaires quand son fils, qu'elle croyait mort et enterré, s'est présenté à sa porte. La bonne femme n'en pouvait croire ses yeux. Les démonstrations de joie passées, Beaufils expliqua que, l'idée d'aller à Paris, lui étant venue, il était parti et avait travaillé pendant quelque temps dans la capitale.

Beaufils a été porté comme décédé sur les registres de l'état-civil, et il va falloir un jugement pour le réintégrer sur la liste des vivants.

LA BELGIQUE

Affaire mystérieuse à Mouscron

Dimanche matin, vers cinq heures, le nommé Morreels, menuisier et patron de l'estaminet « A la Marotte », situé au hameau « Au bas Voisinage », à Mouscron, en ouvrant la porte de sa maison, aperçut sur la chaussée, vis-à-vis de son logis, le cadavre d'un individu d'un âge avancé. La police fut immédiatement avertie et arriva sur les lieux.

L'enquête a éclairci l'affaire. Le cadavre est celui du nommé Charles De Wael, ouvrier agricole, âgé de 40 ans, domicilié à Olsene. Samedi soir, vers huit heures, il était entré en état d'ivresse dans un cabaret où on refusa de lui servir encore à boire. Ensuite, il s'était dirigé clopin clopant vers Herseaux, et s'était couché sur le gazon, au bord de la route.

Vers onze heures du soir, le nommé Paul Dujardin, ouvrier de fabrique, se trouvant à la porte de la maison des époux Van den Berghe, où il avait son logis, entendit pousser des cris d'appel.

En même temps, une jeune fille, nommée Vanderstichelen, accourut avec son frère, disant qu'ils avaient été attaqués dans le chemin de terre par un individu qui leur avait exigé la bourse ou la vie.

Après être restée quelque temps dans la maison des époux Van den Berghe, elle partit avec Dujardin, qui s'était armé d'un vilbrequin de menuisier. A peine se furent-ils éloignés, que la fille Vanderstichelen revint en courant et criant : Au secours !

Peu après, Dujardin rentra à son logis et raconta que, assailli par le même individu, il lui avait porté deux coups de son vilbrequin qui l'avaient terrassé.

Folle de terreur, la fille Vanderstichelen ne se rendit chez elle que le lendemain matin. De son côté, Dujardin, inquiet de ce qui s'était passé, se rendit sur les lieux de la lutte qui s'était livrée entre lui et l'individu et trouva à cinquante mètres de distance de sa maison, le corps inanimé de son assaillant.

Ce voyant, il s'empressa d'avertir la gendarmerie et se livra entre ses mains.

Le parquet ouvrit le matin même une enquête sur les faits et fit transporter Dujardin à la prison de Courtrai.

Des déclarations importantes et contradictoires viennent d'être faites au sujet de cette affaire mystérieuse.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Bruxelles, 24 juillet. — La Chambre des représentants a discuté la convention entre la Belgique et l'État indépendant du Congo.

M. Ousman demande des explications au gouvernement au sujet de l'attitude que prendra la France à l'égard de la Convention.

M. Beernaert, ministre des finances expliqué qu'en 1884 l'association internationale du Congo assurait à la France un droit de préférence sur le Congo, pour le cas où elle aliénerait ses possessions.

En 1887, l'Etat du Congo a déclaré à la France qu'en accordant ce droit de préférence à la France elle n'entendait pas stipuler que ce droit fut opposé à la Belgique.

Le gouvernement français donne acte à l'Etat du Congo de cette déclaration.

Ce point, dit le ministre, est donc réglé définitivement. Le projet en discussion se rattache à un autre ordre d'idée. Le roi ne vend pas mais offre le Congo à la Belgique.

Il continuera pendant dix ans encore à verser de sa poche un million pour cet Etat indépendant.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement français ne nous a adressé sur le dépôt du projet de loi, aucune observation qui tendit à mettre en doute les droits de la Belgique. La cession éventuelle du Congo à notre pays ne soulèvera aucune objection de la part de la France qui désire nous avoir pour voisins en Afrique comme en Europe et qui admet que le Congo ait le même régime que l'Escaut. Naguère le ministre de France se félicitait déjà des bons rapports de la France avec la Belgique au Congo. Toute autre modification à la souveraineté du Congo n'est pas laissé la France indifférente. L'embouchure du Congo a une importance considérable et les puissances qui ont adhéré à l'acte de la conférence de Berlin verraient avec satisfaction que ce territoire passe à la Belgique.

En se conformant au vœu du roi, la Belgique sauvegardera ses intérêts et pourra se rendre ce témoignage que sa présence au Congo est une garantie pour la paix de l'Europe et de l'Afrique.

Nous serions donc prêts à déclarer l'inviolabilité future de la colonie et d'ailleurs les droits du Congo ne sont pas contestés.

L'annexion du Congo ne nécessitera pas de modification à la Constitution. Assurément, le même régime ne pourra pas être appliqué aux deux pays, mais une loi spéciale réglera le régime spécial dans lequel seraient placés les territoires du Congo.

Le président du conseil ajoute que tous les pays ayant des colonies, ont un régime spécial pour la mère-patrie et pour les colonies.

La Chambre adopte par 95 voix contre 1 la convention entre la Belgique et l'Etat libre du Congo.

LA BELGIQUE ALLEMANDE

Bruxelles, 25 juillet. — L' « Indépendance belge » dit que l'empereur d'Allemagne sera reçu à Ostende le 2 août, par le roi, au châlet royal d'Ostende.

Guillaume II se rendra le lendemain à Anvers avec le prince Baudouin. Il passera en revue la garnison.

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Nord

Voici de nouvelles affaires à ajouter au rôle des prochaines assises ;

Emile-Alfred Caresmel, âgé de 32 ans, garçon marchand de vins, vol qualifié.

Louis-Joseph Mansy, dit Léon, âgé de 37 ans, belge d'origine, demeurant à Etreuillgt, prévenu de vol qualifié.

Augustine Lesne, femme Duhy, 39 ans, journalière à Fontenay-en-Bois, prévenue d'infanticide.

Dans l'affaire des avortements de Landrecies, le nombre des accusés s'augmente de trois : Stéphanie Ehrre, veuve Angel, 35 ans, journalière à Landrecies.

Pierre Dubreuck, femme Bouchez, 42 ans, cabaretière à Landrecies.

Eugénie Fromont, 25 ans, cabaretière à Landrecies.

Nouvelles à la Main

Dictionnaire humoristique.

MARIAGE. — Un duel... à vie.

Un médecin, très affairé, à son malade :

— Comment allez-vous ce matin ?

— Beaucoup mieux, docteur.

— Montrez-moi votre langue. Elle est très bonne. Et votre mal de tête ?

— Il a disparu.

— Et l'appétit ?

— Un appétit d'ogre.

— C'est bien.

Et après un silence, le docteur ajoute distrait : Je vais vous faire une ordonnance pour vous enlever tout cela.

BAULE-MAISON.

KERMESSES

Arrondissement de Lille. — Petit-Ronchin, Fâches-Thumesnil. La Madeleine (intra-muros), Arbrisseau (Hameau de Wattignies), Phalempin, Tourcoing.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur assidu. — Oui, lorsque les engagements seront ouverts, du 1er octobre au 31 décembre.

Guerin, à Dorignies. — Après l'incorporation du second, l'ainé aura droit de réclamer son renvoi en disponibilité, s'il compte un an de service.

Demoyelle, à Billy-Montigny. — Oui, tous les hommes de la classe 1889 doivent être renvoyés pour le 1er novembre.

C. Dumont, — Aux termes de la nouvelle loi sur la nationalité, vous des Français, mais avec faculté de répudiation dans l'année de votre majorité Vous pouvez demander à prendre part au concours.

Un lecteur, à Fives. C'est une question d'appréciation au fait et de la conduite antérieure. Consultez un avocat.

E. D., chez Dermettre, à Roubaix. — D'après la loi, votre frère doit faire trois ans et vous un an. Une décision ministérielle ne pourrait modifier votre situation qu'en journée d'appel.

Nadiral, Tourcoing. — Sa situation est celle d'une veuve. Pour tous renseignements passez au bureau de l'Etat-civil.

Ouez, lecteur assidu, — D'après une récente décision du ministre de la guerre, vous ne serez appelé que pour 4 mois.

P. R. — Les titres universitaires, qu'il s'agisse de certificats d'études ou de diplomes, ne peuvent être délivrés que par des fonctionnaires de l'Etat, ou des directeurs d'écoles de l'Etat, les écoles libres et les facultés libres ne peuvent pas faire passer d'examens pour ces titres.

Petit. — Non.

A. H. D. V. — Pour nous, oui. Mais le mieux est de vous renseigner auprès du chef de gare.

LE FACTEUR.

CONVOCATIONS

Ouvriers carrossiers. — Une réunion générale de l'association fraternelle des ouvriers carrossiers de Roubaix-Tourcoing, aura lieu le dimanche 27 Juillet, à 5 heures précises du soir, au siège de la Société, chez M. Henri Vandenberghe, rue du Fontenoy, 114.

Ouvrières, — La Chambre syndicale des dresseurs et encolleurs prie ses membres de se rendre à l'assemblée générale qui aura lieu en son local, le Dimanche 27 juillet, de 11 heures à midi 12, estaminet Lougé, place de la Liberté, 10. Communication très importante. Inscription des nouveaux adhérents.

Chambre Syndicale des ouvriers mécaniciens de Roubaix et des environs. — Une réunion générale extraordinaire aura lieu le Dimanche 27 juillet, à cinq heures précises du soir, au siège, Grande-Rue, 111, au « Maréchal de Cambrai », ancien Lion d'Or. La présence de tous les membres est très indispensable.

A la suite de la réunion, grand bal.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 25 juillet

Auguste Clevers, rue La Fontaine, — Clotilde Seynaeve, boulevard Beaurepaire, — Auguste Voet, rue des Charpentiers. — Cécile Lefebvre, rue de Bourgogne, 3. — Alphonse Vandenbosch, rue de Wasquehal. — Henri Lecoutre, rue de Meubeuge, 5. — Clotilde Marcy, rue du Fort, — Valentine Morée, rue de Mouvaux. — Christine Kasteleyn, rue Delespaul, 3.

Décès

Victor Vérin, 74 ans, rue St-Maurice, 48.—Remi Vanecocke, 27 ans, rue de Mouveaux.— Emile Vandepeutte, 7 mois, rue de Sombise. — Berthe Vanmeysenl, 4 mois, rue du Fort. — Julia Cattiré 8 mois, rue de la Perche. — Edouard Marissal, 55 ans, rue Beaucourant, 131. — Julia Voedts, 38 ans. rue Blanchemaille.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 24 juillet

Gabrielle Demarcheller, rue Jean Legrand. — Julia Sarrier, rue Fin de la Guerre. — Andrée Desmet, rue Verte. — Gaston Dhalluin, rue de Gand. — Marie Willems, rue du Blanc Seau. — Emile Castel, rue de Menin.

Mariages

Entre : Joseph Saerens, 53 ans, domestique et Marie Lizy, 35 ans, couturière.

Décès

Marie Beauschaert, 10 mois, au Tilleul, cour Roussel. — Jean-Baptiste Delescluse, 43 ans 9 mois, à l'Epinette. — Pierre Dubois, 39 ans, Blanc Seau.

ETAT-CIVIL DE LINSELLES

Du 19 au 24 juillet

Naissances. — Emile Desrulles, rue de Bousbecque. — Antoinette Castel, rue de la Bassée. — Maurice Dhalluin, le Caillou. — Marie Hassebroucq, la Vignette. — Maria Lemay, le Cajebert.

Décès. — Cyrille Joye, 1 an, le Bois Blanc. — Elisa Nollet, 73 ans, le Caillou. — Edouard Tibbe, 61 ans. le Caillou. — Louis Descamps, 38 ans, le Gaverie.

Mariages. — Louis Mille, 27 ans, ouvrier agricole et Marie Lefebvre, 22 ans, ouvrière de filature. — Henri Bolin, 30 ans, boulanger et Augustine Carette, 31 ans, sans profession.

Photographie instantanée

Louis BICCOLATI

Rue Léon-Gambetta, 66, à LILLE

Portraits soignés depuis 10 francs la douzaine.

» de toutes dimensions au charbon.

garantis inaltérables.

Enfants, Groupes, Vues, Reproductions

Prix très modérés.

NE PAS ACHETER d'articles de ménage et d'éclairage avant d'avoir visité les magasins de **La Ménagère,** Maison CARON frère et sœur, Grande-Place, 7, Lille.

La maison n'a aucune succursale.

GUÉRISON en *Fendre à Cigarettes* IDÉALES. 3 Fr. 7. Ind. BRUNEAU, 38 rue Gambetta, LILLE

ASTHME Seul produit Connu IRRITATIF, SÛR et INSTANTANÉ *Guérison de la Bronchite, Toux, Rhumes, Grippes.*

GUÉRISON des Maladies Secrètes ET DES MALADIES DE LA PEAU

RADICAL

dartres, eczémas, ulcères variqueux

Traitement rationnel PAR

M. VANDENDRIESSCHE

Médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES

tous les jours de 9 à 6 h. et par correspondance

Librairie ABEL PILON, r. de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions & Publicat. musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable **CINQ FRANCS par mois** par chaque centaine de francs d'acquisition.

ESCOMPTE AU COMPTANT

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

du 25 Juillet

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

	Cours du jour
Juillet	0.00
Août	5.90
Septembre	5.90
Octobre	5.90
Novembre	5.875
Décembre	5.65
Janvier	5.60
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00
Juin	0.00

Type n° 2 :

	Cours précédents	Cours du jour
Juillet	5.70	
Août	5.875	
Septembre	5.65	
Octobre	5.65	
Novembre	5.65	
Décembre	5.65	
Janvier	5.60	5.70
Juillet	5.70	
Août	5.675	

Type Amérique :

Juillet	5.55

Type B F

	Cours précédents	Cours du jour
Septembre	5.75	
Octobre	5.75	
Décembre	5.625	
Janvier	5.60	
Février	5.575	
Mars	5.55	
Septembre	5.75	
Novembre	5.675	
Décembre	5.65	
Janvier	0.00	
Février	5.575	
Mars	6.575	
Avril	5.55	

Australasie

Type A

	Cours précédents
Juillet	6.15
Août	6.45
Septembre	6.15

Type A B

	Cours précédents
Juillet	6.10
Août	6.10
Septembre	6.125
Octobre	6.10
Novembre	6.10

Type B

	Cours précédents
Juillet	5.80
Août	5.90

Ventes du jour contrat n° 1 :

Roubaix-Tourcoing

Août :	10.000 à 5.90
Septembre :	15.000 à 5.90
Octobre :	5.000 à 5.90
Novembre :	8.000 à 5.85
Id.	5.000 à 5.850
Décembre	5.000 à 5.825
Id.	10.000 à 5.85
Id.	5.000 à 5.875
Janvier :	30.000 à 5.80

Contrat n° 2

Août:	5.000 à 5.675

Caisse de Tourcoing, contrat B F

Septembre :	1.000 à 5.75
Id.	5.000 à 5.775
Novembre :	5.000 à 5.675
Décembre :	9.000 à 5.65
Février:	10.000 à 5.60
Avril	10.000 à 5.55

Cotons

100 balles novembre:		Nov Orléans	70 3/4.
150 »	»	»	71.
50 »	»	»	71 1/4.
50 »	décembre	»	69 1/2.
50 »	»	»	69 1/2.
50 »	»	»	70.
150 »	janvier	»	69 1/2.
200 »	janvier	»	69 3/4.
110 »	septembre Osmera		54.
110 »	janvier	»	55 1/2.
110 »	février	»	55 1/4.
		Total	1130 balles.

Total : 110.000 kilos.

Tendance : calme.

Anvers. — Santos. — Cours. — Nov. — Déc. — Jan. — Fév. — Mars. — Avril. — Mai. — Juin. — Juillet. 107 50 août. — sept. —

Ventes : 0.000 sacs.

COTONS

HAVRE, 25 Juillet — Ouverture : 000 balles.

	4 h.	11 h.		4 h.	11 h.
Janvier	—/—	69 1/8	Juillet	—/—	75 1/4
Février	—/—	69 1/8	Août	—/—	75 1/4
Mars	—/—	—/—	Septembre	—/—	75 —/
Avril	—/—	—/—	Octobre	—/—	73 3/4
Mai	—/—	—/—	Novembre	—/—	70 1/8
Juin	—/—	—/—	Décembre	—/—	69 1/8

LAINES

Anvers, 25 Juillet.

En disponible, il a été traité 79 balles suint de la Plata et 33 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Janvier, 000 f.; février, 000 f.; mars, 000 f.; avril,000 f.;

Vente, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Juillet, 5.87 1/2 août, 5.82 1/2; septembre, 5.85 0/0; octobre, 5.85 0/0; novembre, 5.77 1/2; décembre, 5.72 1/2; janvier 5.67 1/2; février, 5.65 1/2; mars, 5.60 0/0; avril 5.57 1/2

Contrat M

Juillet, août et septembre, 5.90.

Vente : 240.000 kilos allemands D.

Marché ferme.

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 25 Juillet — *(Dépêche spéciale).*

Parisien : 12 marques. — Tendance

	25	24		25	24
Courant..	58 25	58 75	Sept.-Oct.	57 —	56 75
Août.....	59 —	59 —	4 derniers	56 25	56 —

Marque Corbeil : 60 .. — Circulation : 0,000

Blés. — Tendance

Courant..	28 —	28 —	Sept.-Oct.	25 25	25 25
Août.....	26 50	26 50	4 derniers	24 75	24 75

Seigle. — Tendance

Courant..	17 75	17 75	Sept.-Oct.	15 50	15 50
Août.....	16 —	16 —	4 derniers	15 25	15 25

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 25 Juillet	HUILES l'hectolitre		GR. l'hec.	TOURT. les 100 kilos.	
	Ordj.	Cp. p.			
Colza	—	—	..	..	..
Œillette b. g.	—	—	..	16 —	17 —
Lin de pays.	56	—	..	35 —	35 50
Lin étranger	55	—	..	33 —	33 —
Cameline	—	—	..	14 —	14 —
Chanvre ...	—	—	..	32 —	34 —

Huile épurée pour quinquet 73 .. 4.

PARIS, 25 Juillet. — *(Dépêche spéciale).*

Huile de colza	25	24	Huile de lin	25	24
Dispon...	—	—	Dispon...	—	—
Courant..	67 —	67 —	Courant..	56 —	55 75
Août....	65 25	65 25	Août....	55 75	55 25
4 derniers.	65 —	65 —	4 derniers.	54 50	54 25

SUCRES

LILLE	Cours d. jour	Cours précéd
Sucre N° 3 (88 degrés)	31 50	— —
» raqui	34 25	— —
» blanc type n° 3	— —	— —
» pain 6 kil. n° 1	199 —	— —
Betteraves disponibles	— —	45 —
Mélasse	34 75	— —
3/6 fin disponible	— —	— —

PARIS, 25 Juillet. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène. — Tendance

				Clôture
Roux 88°	33 75 —	..	— —	

Sucres blancs. — Tendance

Cour...	36 75	36 25	.. ..
Août...	36 87	36 87	.. ..
4 d'oct.	34 87	34 62	.. ..
4 prem.			.. ..
Raffiné	104 —	104 —	.. ..

ALCOOLS

PARIS, 25 Juillet — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

	25	24	Clôture
Courant.....	36 —	36 —	.. ..
Août	36 25	36 25	.. ..
4 derniers.....	37 25	37 25	.. ..
4 premiers	38 50	38 50	.. ..

Stocks : 0,000

PETROLES

Anvers.	Payé	Vendu
Disponible blanc.	17 12 à —	17 50 à —
— — —	— —	— —
— — —	— —	— —
à derniers mois .	— —	17 25 —

CAFES

Havre. —(à terme). — Calmes.

Ventes —,000 sacs.

Octobre . .	101 50		Avril. . . .	..	94 50
Novembre. .	98 —		Mai	..	94 25
Décembre. .	97 75		Juin. . . .	..	— —
Janvier . .	91. 96 —		Juillet . . .	.00.	105 75
Février. . .	95 50		Août. . . .	..	105 50
Mars . . .	95 50		Septembre .	..	105 25

BOURSE DE LILLE

Du 25 Juillet 1890

On a réalisé sur quelques cours aujourd'hui et même assez fortement sur Carvin qui ouvre à 1750 pour finir à 1715 fr., en baisse de 65 fr. sur la dernière clôture, cette valeur était année grand train à la hausse depuis quelque temps.

Beauy perd 30 fr. à 1390.

Bully reste en clôture au même cours de 2865.

Vicoigne à 2200, perd 100 sur le dernier cours.

Ostricourt diminue de 25 fr. à 895.

Aniche est ferme à 10250, gagnant 10 fr.

Douriez a repris son ancien cours de 1700 en hausse de 10 fr. sur le cours précédent.

Douges monte de 27 fr. 50 à 1182,50.

Lens à 2795 est en hausse de 35 fr.

Sont stationnaires : Flèchinelle à 410,

Meurchin à 4625 et Sinsy-le-Rouvray à 5 fr.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs porteurs d'actions de la Compagnie des Chemins de fer Economiques du Nord que le Sénat a voté définitivement la concession de la ligne Lens à Prévent à cette compagnie.

On est toujours preneur de ces actions en bourse de Lille.

COUPONS DÉTACHÉS

Du 1er Juillet 1890.—Anichet 41,68.—Courrières 1/10, 42,50. — Lens 175. — Douchy 45. — Blache 0/00 — Usinoise Français et Portland 17,50.—Verley-Decrès 20.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 25 juillet

Emp. 3 1/2, s. 1.	102 20		Brussel lib. 1880.	95 37	
— s. 2. 1.	102 15		Brabant lib. 1886.	— —	
— s. 3. 1.	102 30		Ostende 4 p.	— —	
— 3.	98 —		— 1877 4.	— —	
— 2 1/2.	— —		— 1887 4.	— —	
Annuités 4 1/2.	— —		Tournai 1878.	— —	
— 4.	— —		— 1886 5 1/2	— —	
— 3.	95 55		Gand.	105 20	
Cr com. 4 1/12.	110 —		— 1883.	98 50	
— 3.	— —		— 1886.	98 75	
— 3.	93 50		Liège.	105 —	
—3 pc 1861.	— —		— 1870.	— —	
—3 pc 1865.	— —		— 1887.	99 25	
Anvers 1887 lib.	94 87		— 1874.	99 50	
Non libéré 1887.	— —		— 1879.	99 50	

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 Juillet.

La marche très calme sur l'ensemble des valeurs est très animé sur nos rentes dont la hausse a fait encore aujourd'hui de nouveaux progrès.

Le 3 0/0 passe de 92,72 à 92,75.

L'Amortissable 96,776 au 96.

Par contre le 4 1/2 recule de 10 c. à 102,20.

Nous retrouvons la cote de nos sociétés de crédit au même niveau qu'hier.

Le Crédit Foncier à 1245.

La Banque de Paris est à 810.

Le Crédit Lyonnais 1,000.

La Banque d'Escompte à 528,50.

La Société Générale est à 488,75.

La Suez remonte à 2528, 75.

L'Italien clôture à 94.35.

Le Turc 18,40.

Le Hongrois 89 3/16.

L'Extérieur à 75 3/8.

Nous apprenons que dans sa séance de mercredi le Conseil municipal de Paris a accordé à la Compagnie générale d'électricité, société anonyme au capital de cinq millions la concession de l'éclairage électrique d'un secteur de la rive gauche.

La Compagnie nationale d'électricité qui émet actuellement avec le concours de la Banque commerciale et industrielle, 20000 obligations à 487.50, a l'intention de demander le secteur de la rive gauche une grande usine d'électricité sur la modèle de M. de Ferranti à Deptford, près Londres.

On sait que les souscriptions sont dès à présent reçues à la Banque commerciale et industrielle, 25, rue de Châteaudun.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Le gérant, R. DUJARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 15

LES NOCES TRAGIQUES

PREMIÈRE PARTIE

— Pas de brutalités, dit-elle... Il est bas, très bas... D'ailleurs, je vais avec toi... Il ne faudrait pas le perdre.

Les deux monstres s'engagèrent dans un escalier étroit et tortueux, taillé dans de la terre visqueuse.

Au fur et à mesure qu'ils descendaient, une sorte de buée humide les enveloppait, s'amassant autour de la lumière en vapeur rougeâtre.

Le petit, qui les avait sans doute entendus ou qui avait aperçu la lueur de la bougie, ne criait plus.

Ils le trouvèrent blotti dans un coin, écarquillant ses gros yeux épouvantés et cherchant à entrer dans la terre pour leur échapper.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est que cette musique? cria brutalement Ramirez, ça ne va pas finir.

— Grâce, grâce, bégaya l'enfant... je ne crierai plus...

Et en disant ces mots, une plainte étouffée sortit malgré lui de son gosier, arrachée par la douleur.

Il dit :

— Ça me brûle, ça me brûle! Oh! là! là! là!...

— Voilà-t-il pas une belle affaire, ricana l'Espagnol.

— Montre-nous ton bras, voyons, dit la femme. Nous ne te voulons pas de mal, nous autres... C'est pour te faire gagner la vie... Aimerais-tu mieux casser des pierres ou fendre du bois du matin au soir?

— Oui... oui... ne me brûlez plus! hurla le petit.

— Mais non... c'est fini, imbécile! fit Ramirez. Dans deux jours tu ne souffriras plus, et tu mèneras une existence de rentier... Rien à faire qu'à flâner au soleil... Et les sous pleuvront devant toi.

— J'ai mieux travailler... mon père travaillait...

— A quoi qu'l'a-t-il avancé? Il ne pouvait même pas le nourrir.

— Parce qu'il est mort.

— Et quand nous l'avons trouvé, tu crevais de faim... Aimes-tu mieux mourir de faim?

— Oui, oui, ne me brûlez pas!

La Crochard s'était avancée.

Elle avait pris le bras de l'enfant.

Elle le montrait à son mari.

Il était hideux... rouge... enflammé... rongé de plaines sanguinolentes.

Le pauvre petit, dont les attouchements renouvelaient la douleur, hurlait à fendre l'âme.

Ramirez, les yeux sanglants, les lèvres pâles de fureur, poussa un juron terrible.

— Vas-tu finir! vas-tu finir! cria-t-il... Tu nous écorches les oreilles! que sera-ce quand tu seras dans l'enfer?

— Oui, oui, grâce, grâce! gronda le petit qui se tenait à genoux.

— Finis donc je te brûle l'autre bras, fit brutalement l'Espagnol.

L'enfant se tamponna la bouche avec des chiffons sur lesquels il était couché pour étouffer ses cris de douleur. Il avait si grand peur d'être brûlé de nouveau!

C'était un enfant de six à sept ans, à la figure malingre, souffreteuse... Sur son front tombaient quelques maigres cheveux jaunes, de ces cheveux d'enfants malheureux qui semblent avoir une nuance toute particulière.

La Crochard s'était mise devant son mari.

— Laisse-le, dit-elle, ça pourrait mal tourner... Il a une fièvre de cheval.

Elle se tourna vers l'enfant.

— Voyons ne pleure plus. On ne te fera plus de mal... Tu pourras sortir dans quelques jours. Et si tu es sage, on ne te fera plus rien, mais ne crie plus... Veux-tu quelque chose? As-tu faim? As-tu soif?

— J'ai soif.

— Je vais te donner un peu d'eau sucrée... Ramirez haussa les épaules.

— De l'eau sucrée? Tu les gâtes...

— Oui, je suis trop bonne, fit la mégère... mais il sera bien sage.

L'enfant ne criait plus.

Il passait sa langue sur ses lèvres desséchées, comme pour boire déjà le liquide qu'on lui avait promis.

A ce moment, Ramirez eut un sursaut de surprise.

Il lui semblait qu'on frappait à la porte du bouge.

Il interrompit sa femme.

— Ecoute, dit-il.

— Quoi?

— On frappe.

— Dehors?

— Oui.

— Qui peut venir à cette heure?

— Je n'en sais rien.

Ils se regardèrent avec effroi.

— Si c'était?

— La police? Elle n'a pas le droit de venir ici... Qu'y viendrait-elle faire? Nous ne volons pas... Nous ne commettons pas de délits.

Cependant, les coups étaient plus violents.

On secouait la porte à l'enfoncer.

Ramirez remonta précipitamment, suivi de sa femme.

— Vas-tu ouvrir? dit celle-ci, qui tremblait de peur.

— Je vais voir ce que c'est.

— Donne-moi la lumière. Qu'on ne s'aperçoive pas qu'il y a quelqu'un.

Ramirez obéit et remonta seul.

La Crochard resta au milieu de l'escalier, retenant son souffle, cachant la chandelle entre ses mains.

Une minute ou deux se passèrent.

Elle entendit des voix, puis il lui sembla qu'on ouvrait la porte.

Était-ce la police?

Était-ce quelque client?

Elle était dans cette anxiété, tremblant que l'enfant ne recommençât à crier, quand la voix de Ramirez se fit entendre.

— Remonte la lumière. C'est un ami!

Elle grimpa précipitamment.

Son mari était avec un homme qu'elle ne connaissait pas et celui-ci tenait entre ses bras un enfant bâillonné, beau comme un chérubin et vêtu d'un costume riche — un de ces petits qu'elle avait admiré quelquefois dans le jardin des Tuileries ou dans l'avenue des Champs-Elysées.

C'est l'enfant, dit Ramirez...

— Bâillonné, fit Jim, car c'était lui... Il crier, n'être pas sage...

— Nous le materons, fit Ramirez.

— Où mettre? demanda l'Indien.

— Posez-le à terre.

Il s'adressa à Ramirez :

— Vous savoir?

— Savoir ce qu'il faut faire? Oui, soyez tranquille.

— Pas retrouver, pas reconnaître.

— Dans deux heures il n'aura plus figure humaine.

— Alors, moi partir.

Et, sans plus d'explications, Jim ouvrit la porte et disparut.

On entendit au dehors un roulement de voiture rapide, et tout retomba dans le silence.

La Crochard contemplait le petit, qui regardait autour de lui d'un air hébété et dans les yeux duquel on voyait rouler de grosses larmes.

— Il est beau comme un ange! s'écria-t-elle.

— Ne l'extasie pas! dit brusquement l'Espagnol... Nous n'avons pas de temps à perdre...

— Que faut-il faire?

— Le maquiller... Car il va être recherché, furieusement recherché, et si on se doutait... Pour commencer, il faut faire disparaître les vêtements, les brûler... Déshabille-le!

La mégère s'était assise, avait pris l'enfant sur ses genoux.

Elle lui ôta de la bouche le bâillon qu'il étouffait.

Alors l'enfant se mit à crier, à se débattre.

— Petite mère... Je veux revoir petite mère!

Et il voulait descendre et s'enfuir.

Ramirez lui saisit le bras.

— Allons, pas de bêtises!... Sois sage, ou sinon!

Et il montra des yeux si méchants, si féroces, que le pauvre Marcel, à qui on n'avait parlé jamais ainsi, se tut aussitôt, sèché de terreur... Il regardait autour de lui, d'un air hébété, ne comprenant pas... Où était-il?... que lui était-il arrivé? pourquoi petite mère, petit père le laissaient-ils là, avec ces méchants hommes, dans cette vilaine maison?... Pourquoi le monsieur l'avait-il emporté? Et pourquoi l'avait-il suivi pour faire chercher petite mère!... Il avait voulu faire de la peine à petite mère, et le bon Dieu le punissait... C'était peut-être dans l'enfer qu'il était, et Ramirez lui faisait l'effet du diable, avec sa face noire, ses doigts crochus. Il n'essaya plus de résister, de crier.

Sa frayeur était telle qu'il restait comme pétrifié... n'osant plus faire un geste ni ouvrir la bouche. Il n'avait jamais vu de visages semblables à ceux qu'il voyait... ne s'était jamais trouvé dans un lieu si obscur, si sale, si puant... Il s'imaginait que l'enfer seul pouvait être ainsi.

La Crochard avait achevé de déshabiller l